

P R O J E T
TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

1) CONSONNES

Phonème à transcrire	Lettre et digramme recommandés	Exemples proposés	Observations
b occlusive bi-labiale sonore	b	Bamako (Mali) Birou (Burkina)	
ɓ occlusive bi-labiale sonore injective (claquante)	ɓ'	Sib'âdé « aspirer » (Peul)	Différent de sibâdé « mesurer ».
ʃ fricative palato-alvéolaire (chuintante) sourde	ch	Chari (Tchad) Ziguinchor (Sénégal)	
d occlusive dentale sonore	d	Dakar (Sénégal) Loudima (Congo)	
ɗ occlusive dentale sonore injective (claquante)	ɗ'	D'id'i « deux » (Peul)	Différent de Didi « limite »
f fricative labio-dentale sourde	f	Bafoulabé (Mali) Fada (Tchad)	
g occlusive vélaire sonore	g gu	Gao (Mali) Fougamou (Gabon) Siguiri (Guinée) Guéréda (Tchad)	Devant « e » et « i ».
gb occlusive sonore à double occlusion vélaire et labiale	gb	Agbassa (Bénin) Abligbo (Togo)	
h fricative glottale sourde	h	Hamdallaï (Sénégal) Aného (Togo)	
x fricative vélaire sourde	kh	Nguékokh (Sénégal) Mékhé (Sénégal)	
ʒ fricative palato-alvéolaire (chuintante) sonore	j	Jinguilma (Niger) Joal (Sénégal)	J du français
k occlusive vélaire sourde	k	Koulikoro (Mali) Bakoumba (Gabon)	
kp occlusive sourde à double occlusion vélaire et labiale	kp	Atakpamé (Togo) Kpomassè (Bénin)	
l latérale alvéolaire	l	Kolda (Sénégal) Mayo Darlé (Cameroun)	
m occlusive nasale bi-labiale	m	Bourem (Mali) Mouzoumou (Burkina) Madingou (Congo)	
n occlusive nasale apico-dentale	n ne	Lagané (Niger) Foumban (Cameroun) Ndiobène (Sénégal) Tivaouane (Sénégal) Biltine (Tchad)	Éventuellement et uniquement en finale, pour éviter la prononciation d'une voyelle nasale.
ŋ occlusive nasale vélaire	ng nk	Yang-Yang (Sénégal) Haribongo (Mali) Songay Souanké (Congo)	On transcrit la nasale vélaire par « n » devant « g » et « k ».

P R O J E T
TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

Phonème à transcrire	Lettre et digramme recommandés	Exemples proposés	Observations
p occlusive bi-labiale sourde	p	Pilimpikou (Burkina) Paoua (Centrafrique)	
q occlusive uvulaire sourde	q	Sanqây (Sénégal)	Notation réservée aux langues dont les sons [k] et [q] ont des valeurs phonologiques distinctes.
r vibrante apicale	r	Kabara (Mali) Birao (Centrafrique)	
ɣ fricative vélaire sonore R vibrante dorsale ʀ vibrante uvulaire	rh	Korhogo (Côte d'Ivoire) Gourma-Rharous (Mali)	
s sifflante sourde	s ss	Ségou (Mali) Sassandra (Côte d'Ivoire) Gossas (Sénégal) Bafoussam (Cameroun)	Entre deux voyelles.
t occlusive dentale sourde	t	Tougué (Guinée) Pout (Sénégal)	
v fricative labio-dentale sonore	v	Vour (Burkina) Divénié (Congo)	
z sifflante sonore	z	Zorgo (Burkina) Zoula (Burkina) Agadez (Niger)	
ʔ occlusion glottale	'	Ma'an (Cameroun) Sa'a (Cameroun)	

2) SEMI-CONSONNES

Phonème à transcrire	Lettre et digramme recommandés	Exemples proposés	Observations
j palatale (yod)	y	Koya (Guinée) Yaoundé (Cameroun)	
w bi-labiale	ou w	Ouagadougou (Burkina) Tessaoua (Niger) Wouri (Cameroun) Owando (Congo) Zoundwéogo (Burkina)	Au contact de « ou » voyelle.
ɥ palato-labiale	u ü	Ntui (Cameroun) Güé	Après « g » et devant « e » et « i ».

P R O J E T
TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

3) CONSONNES PALATALISÉES

On ne distinguera pas la consonne palatalisée (mouillée) de la consonne dure (non mouillée) suivie d'un yod. On ne fera donc pas, par exemple, de différence entre le phonème simple noté « ng » [ŋ] dans « montagnard » et le groupe de phonèmes représenté par « ni » [n j] dans « genièvre ». Cette confusion volontaire permet de représenter la palatalisation des consonnes en les faisant suivre de

- la lettre « y » - exemple Massenya (Tchad) ;
- la lettre « i » dans le cas d'un usage traditionnel local – exemple Bandiagara (Mali), Niangol (Sénégal).

Dans le cas de la palatalisation des consonnes « d » et « t », les transcriptions « dj » et « tch » peuvent être utilisées à condition que la langue des toponymes considérés ne fasse pas de différence entre « dj » et « dy » et « tch » et « ty ». Djidja (Bénin), Tchamba (Togo), Baddjoun (Cameroun).

Quand la consonne palatalisée se trouve placée à la fin d'un mot, les transcriptions « dj » et « tch » peuvent être employées. Exemple : Guèdj (Sénégal). Dans certaines régions, la transcription « gne » est traditionnellement utilisée en fin de mot ; exemples : Foundiougne (Sénégal), Mangueigne (Tchad).

4) CONSONNES NASALISÉES

La nasalisation est indiquée par un « m » devant les lettres « b » et « p », ou un « n », suivi ou non par une apostrophe, si l'usage en est avéré.

Mb, M'b	Mbour (Sénégal)
Mp, M'p	Mpal (Sénégal)
Nd, M'd	Ndoulou (Sénégal)
Ng N'g	Nguigmi (Niger)
Nk, N'k	Nkogam (Cameroun)
Nt, N't	Ntorosso (Mali)
Nz, N'z	Nzérékoré (Guinée)

5) CONSONNES ASPIRÉES

Les occlusives aspirées peuvent être indiquées au moyen de la lettre « h » : bh, dh, gh, kh, th, etc. Exemple : khe « palmier raphia » et ke « avec » en bamiléké (Cameroun).

6) CONSONNES GÉMINÉES

La gémination d'une consonne qui est le renforcement avec prolongation de sa durée peut être exprimée par le redoublement de la lettre représentative. Exceptionnellement la notation des consonnes palatalisées géminées se simplifie en kky, tty, etc.

7) CONSONNES GLOTTALISÉES

Les consonnes glottalisées, c'est-à-dire dont l'articulation comporte une occlusion glottale ou un coup de glotte, peuvent être représentées par l'apostrophe placée immédiatement à droite de la consonne correspondante. Exemples : Gaoud'é (Niger), Garin Lâb'ou (Niger), K'auk'ay (Niger).

P R O J E T
TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

8) VOYELLES

Phonème à transcrire	Lettre et digramme recommandés	Exemples proposés	Observations
a antérieure étirée ouverte (a antérieur) ɑ postérieure étirée ouverte (a postérieur)	a	Bamako (Mali) Arada (Tchad)	
ə centrale d'aperture moyenne	e eu	Tcheno (Cameroun) Médouneu (Gabon)	En finale on préférera le digramme « eu ».
e antérieure étirée demi-fermée (é fermé)	é	Duékoué (Côte d'Ivoire) Ndélé (Centrafrique)	
ɛ antérieure étirée demi-ouverte (è ouvert)	è	Linguère (Sénégal) Pèrèrè (Bénin)	
ø antérieure arrondie demi-fermée (eu fermé) œ antérieure arrondie demi-ouverte (eu ouvert)	eu	Keur Moussa (Sénégal)	Digramme « eu » en finale.
i antérieure étirée fermée	i	Tibati (Cameroun) Goudiri (Sénégal)	
o postérieure arrondie demi-fermée (o fermé) ɔ postérieure arrondie demi-ouverte (o ouvert)	o	Débo (Mali) Podor (Sénégal)	Les deux « o » sont ouverts.
u postérieure arrondie fermée	ou	Touba (Côte d'Ivoire) Bougouni (Mali)	
y antérieure arrondie fermée	u	tsu « manger » en bamiléké	Pour mémoire.

9) NASALISATION DES VOYELLES

a) notation phonétique

L'API note la nasalisation au moyen du tilde au-dessus du symbole de la voyelle : [ã], [ẽ̃], [õ].

b) transcription

- « a » nasal [ã] (prononcé comme dans « cadran ») est transcrit « an » ;
- « è » nasal [ẽ̃] (prononcé comme « en » de « examen » ou « in » de « matin ») est transcrit « en » ;
- « eu » nasal [œ̃] (prononcé comme « eun » de « à jeun » ou « un » de lundi) est transcrit « un » ;
- « o » nasal [ɔ̃] (prononcé comme « on » de « oncle ») est transcrit « on » ; Bonyolo (Burkina) ;
- « i » nasal [ĩ] est transcrit « i » ; Sikou (Burkina) ;
- « ou » nasal [ũ] est transcrit « oun » ; Poun (Burkina) ;
- « u » nasal [ỹ] est transcrit « u ».

P R O J E T
TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

Le risque de confusion entre ces phonèmes et les groupes de phonèmes du type « voyelle orale a, e, i, o, u » suivi de « n » consonne sera évité en finale, dans le cas de la transcription de ces groupes de phonèmes, par l'adjonction d'un « e » muet après « n » consonne. Cet emploi de « e » muet n'est acceptable que dans des régions où il est traditionnel.

La nasalité d'une voyelle suivie d'une consonne nasale « m, n, ng » ne sera pas indiquée ; on substituera dans ce cas à la voyelle nasale, la voyelle orale qui lui correspond. Exemples : Haribongo (Mali), et non pas Haribonngo ; Tondibi (Mali) et non pas Tonndibi.

10) LONGUEUR DES VOYELLES

a) notation phonétique

Dans l'API, la longueur des voyelles est indiquée au moyen des deux points immédiatement après le symbole représentatif de la voyelle ; [ti :lemsi] (Mali).

b) transcription

Les voyelles longues sont surmontées d'un accent circonflexe ; Tilemsi (Mali). Dans le cas de digramme « eu » et « ou », l'accent est placé sur la lettre « u » ; Boû Guendoûz (Mali). Dans le cas des voyelles nasales, l'accent circonflexe est placé sur les voyelles ; tiângol « rivière » en peul.

En moré, les voyelles longues sont doublées ; Koom « eau » (Burkina).

11) DIPHTONGUES

Les diphtongues sont représentées par la notation successive des voyelles composantes. Si le deuxième élément est un « i », on le surmonte d'un tréma ; Dioïla (Mali), Abou Deïa (Tchad).

P R O J E T
TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

ANNEXE

GLOSSAIRE

Antérieur	Se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie avant de la cavité buccale ; s'oppose à postérieur. Exemples : les palatales sont antérieures, par opposition aux vélares ; on a un « a » antérieur dans les mots « bras, état » et un « a » postérieur dans « repas, flamme ».
Aperture	Écartement des organes au point d'articulation d'un phonème ; est presque synonyme d'ouverture, mais ce dernier terme est susceptible de désigner aussi le mouvement d'ouverture, alors qu'aperture n'exprime qu'un état.
Arrondissement	Qualité des phonèmes qu'on prononce en arrondissant les lèvres ; exemples : les voyelles « o » et « ou ».
Articulation (point d')	Région du canal vocal où se produit plus particulièrement le resserrement, ou l'occlusion, destiné à régler le passage de l'air expiré.
Claquante	Phonème résultant d'une double occlusion glottale et buccale, pouvant être accompagné de l'abaissement du larynx pour raréfier l'air dans la cavité par relâchement de l'occlusion buccale.
Consonne	La consonne est caractérisée surtout par le bruit d'expiration produit par le passage de l'air à travers le canal vocal, à l'exclusion du son, ou d'émission de voix, qui caractérise la voyelle.
Digramme	Ensemble de deux caractères, de deux lettres, employés pour transcrire un son unique ; exemple : « ch » pour la chuintante sourde.
Diphongue	Voyelle unique résultant de la combinaison – ou encore de la fusion en un seul élément syllabique – de deux voyelles distinctes, et changeant par la suite de timbre au cours de son émission.
Fermé	Un son fermé est celui qui comporte soit l'occlusion totale, soit un resserrement notable du canal vocal : pour une consonne, la fermeture caractérise les occlusives (k, p) par rapport aux fricatives ou spirantes (f, s) ; pour les voyelles, au mouvement de fermeture correspond une variation de timbre : dans le mot « élève », le premier « e » est dit fermé, le second ouvert.
Fricative	Consonne résultant d'un simple resserrement du canal vocal, et caractérisée surtout par un bruit de frottement produit par l'air expiré ; on dit aussi spirante. Exemples : f, s.
Intervocalique	Se dit d'une consonne placée entre deux voyelles ; exemple : dans le mot « maison », la consonne « s » est intervocalique.
Latérale	Consonne articulée par l'application de l'extrémité ou du dos de la langue contre le palais, l'air expiré trouvant un passage, soit d'un côté, soit de chaque côté de l'obstacle ainsi réalisé.
Longueur	Synonyme de durée : temps affecté à l'émission d'un phonème ; on dit aussi quantité lorsqu'il s'agit de la mesure des voyelles. Exemple : la voyelle représentée par le digramme « eu » est longue dans le mot « jeûne » ; l'« a » de « carte » est bref.
Occlusive	Consonne dont l'articulation comporte surtout la fermeture du canal vocal, suivie d'un brusque mouvement d'ouverture. Exemple : k, p.
Ouvert	Qualité d'un phonème dont la prononciation suppose l'ouverture du canal vocal ; s'oppose à fermé.
Ouverture	Cf. « aperture ».
Phonème	Élément auquel conduit l'analyse acoustique du langage articulé.
Postérieur	Se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie arrière de la bouche ; s'oppose à « antérieur » (cf. ce mot).
Semi-consonne (ou semi-voyelle)	Phonèmes intermédiaires entre les voyelles et les consonnes ; on entend dans le son qu'elles produisent, à la fois le timbre d'une voyelle et le frottement d'une consonne fricative. Les semi-consonnes correspondent à chacune des voyelles les plus fermées « i, ou, u ».
Sonore	Se dit d'une consonne dont l'émission s'accompagne des vibrations laryngales ou glottales ; exemple : g, b.
Sourde	Se dit d'une consonne dont l'émission ne comporte pas de vibrations glottales, caractéristiques des sonores. Exemple : k, p.
Voyelle	Phonème caractérisé surtout par une émission de voix, c'est-à-dire par une résonance soit de la cavité buccale seule (voyelles orales : a, o), soit de la cavité buccale et de la cavité nasale mises en communication (voyelles nasales : an, on).